



## L'insertion professionnelle des apprentis en février 2017

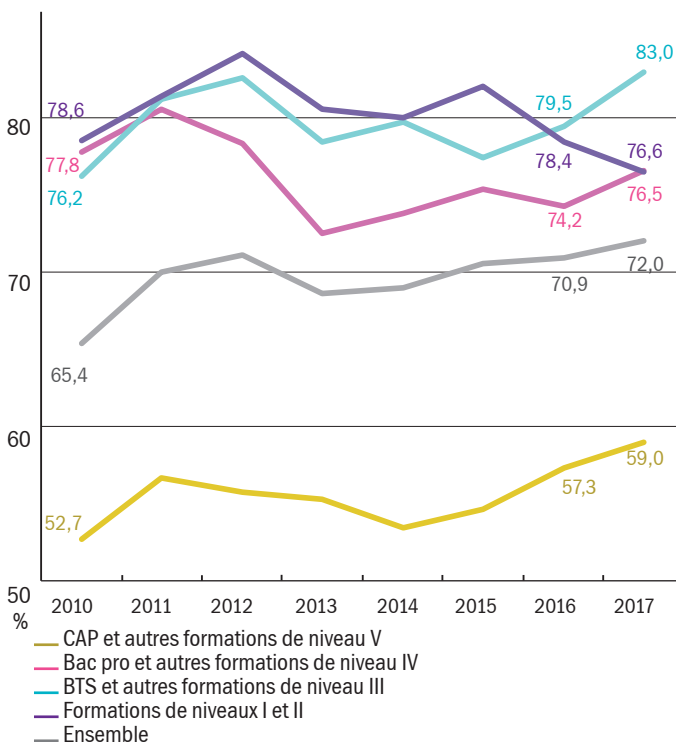


En février 2017, sept mois après leur sortie de formation, 72,0% des apprentis ont un emploi. Plus encore cette année, obtenir son diplôme favorise l'accès au marché du travail : le taux d'insertion passe alors de 51,7% à 76,1%. Le niveau de formation impacte sur le taux d'emploi : 24 points séparent les insertions des jeunes issus d'un CAP de ceux de BTS. Dans le domaine des services, 72,2% des apprentis ont trouvé du travail, contre 71,9% dans celui de la production. Le taux d'insertion des garçons (73,2%) dépasse celui des filles (70,3%).

REPÈRES

**72,0%** de sortants en emploi  
**+1,1** point en emploi sur un an  
**54,6%** des embauches en durée indéterminée  
**Plus de 4** apprentis sur **5** issus de BTS en emploi  
**+3,2** points de garçons en emploi

Graphique 1 Évolution de la part des apprentis en emploi de 2010 à 2017 selon le niveau de formation



En février 2017, sept mois après leur sortie d'apprentissage, les jeunes s'insèrent à hauteur de 72,0% sur le marché du travail. Sur la période 2010-2017, l'insertion professionnelle n'a reculé qu'en 2013 (-2,5 points en un an) et est à son plus haut niveau cette année. Elle affiche une progression de 6,6 points par rapport à 2010. En 8 ans, les formations de niveaux III et V connaissent une nette embellie (respectivement +6,8 points et +6,3 points). À l'inverse, celles de niveau IV voient leur taux d'emploi reculer, ainsi que les formations de niveaux I et II (respectivement -1,2 point et -2,0 points).

**Tableau 1** Situation des apprentis sortants par rapport à l'emploi selon le diplôme préparé

	Effectifs des sortants interrogés	Obtention du diplôme préparé	Répartition des sortants par type de formation (%)	En emploi (%)	En recherche d'emploi (%)	Autres (%)
CAP et autres formations de niveau V	1 527	Non	22,4	36,7	50,0	13,3
		Oui	77,6	65,8	27,7	6,5
		<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>59,0</b>	<b>32,9</b>	<b>8,1</b>
Bac Pro et autres formations de niveau IV	1 024	Non	17,2	54,6	37,6	7,8 *
		Oui	82,8	81,5	14,3	4,2
		<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>76,6</b>	<b>18,4</b>	<b>5,1</b>
BTS et autres formations de niveau III	809	Non	21,4	75,6	17,3	7,1 *
		Oui	78,6	85,5	9,1	5,5
		<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>83,0</b>	<b>10,9</b>	<b>6,1</b>
Formations de niveaux I et II	1 417	Non	2,4	63,6	**	**
		Oui	97,6	77,1	16,6	6,3
		<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>76,5</b>	<b>17,0</b>	<b>6,5</b>
Ensemble	4 777	Non	15,2	51,7	38,2	10,1
		Oui	84,8	76,1	18,2	5,8
		<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>72,0</b>	<b>21,3</b>	<b>6,6</b>
<b>Rappel 1er février 2016</b>	4 978	<b>Ensemble</b>	100,0	70,9	25,3	3,8

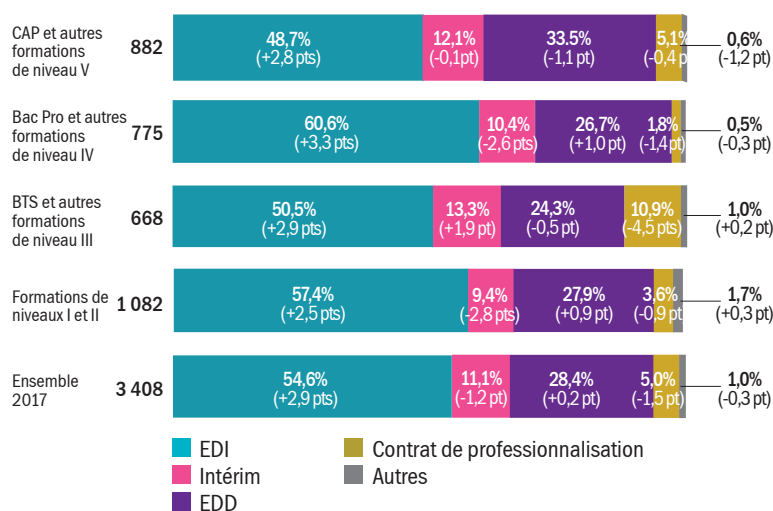
\*\* Résultat non diffusable (secret statistique) \* Résultat à manipuler avec précaution: peu d'apprentis sont concernés par ce croisement, rendant fragile toute généralisation.

**Note de lecture :** 76,1% d'apprentis diplômés sont en emploi, contre 51,7% de ceux n'ayant pas validé leur formation.

▲ En février 2017, le taux d'insertion des apprentis (72,0%) gagne 1,1 point en un an et la part des jeunes en recherche d'emploi recule de 4,0 points. L'obtention d'un diplôme est déterminante pour l'insertion : le taux d'emploi atteint 76,1% chez les apprentis diplômés, contre 51,7% pour ceux n'ayant pas validé leur dernière année d'étude. L'insertion professionnelle des diplômés creuse l'écart avec celle des non diplômés (24,4 points d'écart contre 18,2 points l'an dernier).

Hors formations universitaires de niveaux I et II, le taux d'insertion sur le marché du travail s'élève avec le niveau de qualification. Il est de 59,0% à la sortie d'une formation de niveau CAP (+1,7 point en un an), de 76,6% en sortant d'un bac professionnel ou assimilé (+2,4 points), et de 83,0% lorsque les jeunes sont issus d'une formation de niveau BTS (+3,5 points). Seules les formations de niveaux I et II enregistrent un recul par rapport à 2016 (-1,9 point).

**Graphique 2** Effectifs et répartition des apprentis en emploi selon le type de contrat et le diplôme préparé (évolution sur un an)



◀ En progression de 2,9 points, le taux d'embauche à durée indéterminée concerne 54,6% des jeunes en emploi. Il varie entre 48,7% (apprentis de niveau V) et 60,6% (niveau IV). Cette forme d'embauche progresse nettement pour tous les niveaux (de +2,5 points à +3,3 points). La part des emplois à durée déterminée (EDD) atteint 28,4% cette année (+0,2 point) et s'élève jusqu'à 33,5% pour les actifs sortant d'un apprentissage de niveau V. L'intérim recule de 1,2 point et concerne 11,1% des jeunes en emploi. Cette forme précaire d'emploi touche moins les formations de niveaux I et II (9,4%) et IV (10,4%). Le contrat de professionnalisation représente 10,9% des embauches de niveau III alors qu'il ne concerne au plus que 5,1% des autres niveaux.

**Tableau 2** Part des apprentis en emploi selon le domaine de spécialité et le diplôme préparé

		Formations de niveaux I et II (%)	BTS et autres formations de niveau III (%)	Bac Pro et autres formations de niveau IV (%)	CAP et autres formations de niveau V (%)	Ensemble (%)	Répartition des sortants	Évolution du taux d'emploi entre 2016 et 2017 (pts)
Domaine de la production	Agriculture					49,6	24	3,8
	Alimentation et agroalimentaire, transformation	81,8*	87,5*	83,1	58,0	64,1	596	1,5
	Électricité, électronique	93,2	97,1	77,2	73,1	84,7	204	12,3
	Énergie, chimie, métallurgie	75,6	83,3	95,1	58,2	73,9	258	-8,5
	Génie civil, construction, bois	90,9	77,8	89,9	58,6	71,4	536	6,7
	Mécanique et structures métalliques	92,9	88,3	75,8	54,9	76,3	521	5,3
	Technologies industrielles	74,6	85,0*	58,3*		73,4	186	-3,3
	<b>Ensemble**</b>	<b>80,3</b>	<b>87,1</b>	<b>80,6</b>	<b>58,3</b>	<b>71,9</b>	<b>2334</b>	<b>3,1</b>
Domaine des services	Coiffure esthétique		77,3	67,5	63,8	69,0	134	2,3
	Commerce, vente	62,9	80,4	62,2	45,7	61,5	719	-4,5
	Finances, comptabilité	87,4	83,1	45,8*		84,0	416	4,8
	Hôtellerie, restauration, tourisme	88,9*	80,0	86,6	67,1	73,4	211	9,0
	Secrétariat, communication et information	79,1	84,1			80,9	254	-3,2
	Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	59,6	76,9*			64,7	70	-16,6
	Services aux personnes (santé, social)	64,5*	92,3	78,5	70,9	76,3	394	-3,8
	Transport, manutention, magasinage	68,2*	33,3*	75,0*	81,0*	66,7	76	-8,7
	<b>Ensemble</b>	<b>75,1</b>	<b>80,8</b>	<b>71,3</b>	<b>60,3</b>	<b>72,2</b>	<b>2 273</b>	<b>-1,3</b>
<b>Formations générales</b>	<b>73,4</b>				<b>72,3</b>	<b>170</b>	<b>6,4</b>	
<b>Ensemble général</b>	<b>76,5</b>	<b>83,0</b>	<b>76,6</b>	<b>59,0</b>	<b>72,0</b>	<b>4 777</b>	<b>1,1</b>	

Aucun jeune n'est concerné par ce croisement

Résultat non diffusable (secret statistique)

\* Résultat à manipuler avec précaution : peu d'apprentis sont concernés par ce croisement, rendant fragile toute généralisation

\*\* L'ensemble *Production* prend en compte la situation des 9 apprentis sortants de la filière *Matériaux souples*. Cette filière englobe trop peu d'effectifs pour figurer de façon détaillée dans le tableau.

▲ L'insertion professionnelle dépend du niveau de diplôme préparé mais aussi de sa spécialité. Les apprentis sortants sont 71,9% à être en emploi dans le domaine de la production, et 72,2% dans celui des services. En une année, la situation sur le marché de l'emploi des jeunes issus d'une filière de la production s'est améliorée (+3,1 points), tandis qu'elle s'est dégradée dans le domaine des services (-1,3 point). L'insertion des apprentis de formations générales (72,3%) augmente de plus de 6 points ; toutefois ces résultats sont à considérer avec précaution, les effectifs de ces filières étant faibles. En production, la spécialité *Électricité, électronique* affiche le taux d'insertion le plus élevé (84,7%). Plus de la moitié des apprentis est en

emploi pour chacune des autres spécialités, hormis en *Agriculture* (49,6%). *Énergie, chimie, métallurgie* (-8,5 points) et *Technologies industrielles* (-3,3 points) sont les seules spécialités à voir leur taux d'insertion diminuer.

Dans le domaine des services, les spécialités *Finances, comptabilité* (84,0%), *Secrétariat, communication et information* (80,9%), *Services aux personnes* (76,3%), et *Hôtellerie, restauration, tourisme* (73,4%), présentent les niveaux d'emploi les plus forts ; les autres spécialités enregistrent des taux compris entre 60% et 70%. Seules trois spécialités affichent une meilleure insertion : *Coiffure, esthétique* (+2,3 points), *Finances, comptabilité* (+4,8 points) et *Hôtellerie, restauration, tourisme* (+9,0 points).

**Tableau 3** Part des jeunes en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le domaine de formation

	Filles					Garçons				
	Formations générales (%)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble filles (%)	Évolution 2016/2017 (pts)	Formations générales (%)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble garçons (%)	Évolution 2016/2017 (pts)
CAP et autres formations de niveau V		49,4	60,9	57,8	1,2		59,8	58,4	59,6	2,0
Bac Pro et autres formations de niveau IV		71,2	71,9	71,8	-3,9		81,4	69,7	79,4	5,9
BTS et autres formations de niveau III		83,3 *	80,9	81,1	1,5		87,3	80,6	84,3	4,9
Formations de niveaux I et II	71,9	68,9	76,2	74,1	-3,9	76,7	84,3	74,0	78,5	-0,2
<b>Ensemble</b>	<b>71,9</b>	<b>61,2</b>	<b>72,1</b>	<b>70,3</b>	<b>-2,0</b>	<b>73,0</b>	<b>73,6</b>	<b>72,2</b>	<b>73,2</b>	<b>3,2</b>
<i>Ensemble enquête 2016</i>	63,5	69,8	73,3	72,3	/	70,0	68,6	73,8	70,0	/

■ Aucun jeune n'est concerné par ce croisement  
 ■ Résultat non diffusable (secret statistique)

\* Résultat à manipuler avec précaution : peu d'apprentis sont concernés par ce croisement, rendant fragile toute généralisation

▲ Avec une progression de 3,2 points, le taux d'emploi des garçons (73,2%) dépasse en 2017 celui des filles (70,3%, en recul de 2,0 points). Dans le domaine des services, les taux d'insertion par sexe, en recul, sont similaires (72,1% pour les filles et 72,2% pour les garçons). Ils étaient de 79,3% (filles) et 79,8% (garçons) en 2016. Dans le domaine de la production, le marché du travail est nettement plus accessible aux garçons (73,6%) qu'aux filles (61,2%). En un an, le taux d'insertion des garçons a gagné 5,0 points quand celui des filles en a perdus 8,6.

Quel que soit le niveau de formation, l'insertion professionnelle est plus favorable aux garçons qu'aux filles, l'écart entre sexes variant de 1,8 point (niveau V) à 7,6 points (niveau IV). Chez les garçons, seules les formations de niveaux I et II connaissent un léger recul de leur insertion (-0,2 point). Celles de niveaux III (+4,9 points) et IV (+5,9 points) bénéficient d'une évolution marquée. Pour les filles, les taux d'emploi des niveaux I et II, et IV, baissent de 3,9 points tandis qu'ils augmentent de plus d'un point pour les autres niveaux de formations.

### ➤ Champ et source

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) interroge les jeunes issus d'année terminale de formation des Centres de formation des apprentis (CFA), sept mois après la fin de leur formation initiale. Sont exclus de l'analyse ceux se déclarant en étude ou en apprentissage. Dans l'académie, l'enquête, effectuée par voies postale et téléphonique, est réalisée par les CFA publics et privés sous tutelle du MENESR, en coordination avec le rectorat et en partenariat avec les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation du Grand Est. Le taux de réponse est de 60,7%. Les résultats, redressés et pondérés, représentent au final la situation de l'ensemble des interrogés.

### ➤ Définitions

**Taux d'emploi** : nombre de sortants de CFA se déclarant en emploi, divisé par le nombre total de sortants.  
**Emploi à durée indéterminée (EDI)** : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.  
**Emploi à durée déterminée (EDD)** : CDD, aides familiaux.  
**Contrat de professionnalisation** : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.  
**Inactif** : personne sans emploi et n'en cherchant pas.

### ➤ Niveaux de diplôme

**Niveau V** : Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), Brevet d'études professionnelles (BEP),...  
**Niveau IV** : Baccalauréat général, technologique ou professionnel.  
**Niveau III** : Diplômes de niveau bac+2 : Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS)...  
**Niveaux I et II** : Diplôme universitaire de niveau égal ou supérieur à la licence, diplôme de grande école.

Pour garantir la qualité des opérations, une coordination entre différentes enquêtes a été réalisée, évitant ainsi les redondances d'interrogations. Le questionnaire 2017 a été raccourci, le rendant plus accessible (réduction du nombre d'items, suppression de questions). Par ailleurs, afin de permettre au jeune de décrire sa situation face à l'emploi, un item spécifique au service civique a été ajouté. Les années antérieures, cette modalité était ventilée entre les autres items (en emploi, sans emploi, en stage, en volontariat...) selon l'appréciation du répondant.